



Montreuil le 18 mai 2010

Monsieur Jean Paul BAILLY
Président du Groupe La Poste
44, Boulevard de Vaugirard
75757 Paris Cedex 15

Objet : dépôt de préavis de grève pour la journée 27 mai 2010.

Monsieur le Président,

Notre fédération dépose un préavis de grève de 24 heures **pour la journée du 27 mai 2010** couvrant l'ensemble des personnels, fonctionnaires, contractuels de droit public ou privé, cadres ou non cadres, de tous les services de La Poste, et pour tous les régimes de travail, y compris cycliques ou assimilés, du mardi 25 mai 2010 à la prise de service (20 heures) au vendredi 28 mai 2010 à la fin de service, (6 heures).

Les personnels du groupe La Poste agiront sous différentes formes dans le cadre de la journée interprofessionnelle unitaire sur les retraites, les salaires, l'emploi, le service public.

Avec l'ensemble des professions ils exigeront que l'avenir de leur régime de retraite soit garanti :

- la retraite à taux plein à 60 ans, la reconnaissance de la pénibilité permettant des départs anticipés à taux plein, 75% minimum du dernier salaire et aucune pension inférieure au SMIC,
- le calcul de la pension sur l'indice détenu depuis les 6 derniers mois pour les fonctionnaires et les dix meilleures années pour les agents contractuels,
- 50 points d'indice coup de chapeau 6 mois avant le départ à la retraite pour les AFO et une mesure similaire pour les ACO,
- que soit stoppé l'allongement de la durée de cotisation, la prise en compte des périodes d'études et d'inactivités forcées,
- le financement des régimes par une mise à contribution des revenus financiers, l'élargissement de l'assiette de cotisation à toutes les rémunérations, le développement de l'emploi, l'augmentation des salaires ...

La Fédération CGT FAPT appelle également l'ensemble des postier (e) s à faire grève le jeudi 27 mai pour réaffirmer ni privatisation, ni statu quo et notre exigence d'un service public postal moderne et rénové assurant l'avenir de La Poste et garantissant l'emploi, le maintien et l'amélioration des garanties de tous les personnels.

Ils exigeront l'arrêt des réorganisations et restructurations incessantes qui s'accompagnent de suppressions d'emplois, d'intensification du travail et de modification des règles de gestion et qui concourent à la privatisation, à la mise à mal du service public et des droits et garanties de tous les personnels.

Ils revendiqueront pour assurer leur avenir et celui de la Poste.

Pour les salaires

- la revalorisation des grilles salariales à partir d'un SMIC à 1.600 € euros bruts pour un salarié sans qualification, ce qui donne 1.920 € euros au début du I-2, 2.240 € euros en début de la classe II, 2.560 € euros en début de la classe III ...

- le versement d'une prime exceptionnelle de 400 €uros à tous les personnels du groupe au titre des résultats de 2009,
- la reconnaissance des qualifications par une revalorisation des grilles indiciaires et salariales,
- la déclinaison des mesures Fonction Publique pour les fonctionnaires rattachés à un niveau équivalent aux catégories B et C,
- une véritable promotion pour tous, classifiés et reclassés et une reconstitution de carrière pour les agents reclassés actifs et retraités ...
- La revalorisation des compléments Poste, le 13^{ème} mois pour tous,

Pour l'emploi

- le remplacement de chaque départ, l'embauche à temps plein de tous les salariés en contrat précaire (intérimaire, CDD) et en contrat de formation (apprentis, contrat en alternance, contrat pro, ...), la titularisation des contractuels, l'ouverture de concours de fonctionnaires.

Pour le service public

- l'amélioration des conditions de travail et l'arrêt des réorganisations qui dégradent le service rendu et remettent en cause la santé du personnel (facteur d'avenir, PIC, fermetures des bureaux, congés supprimés ou forcés ...),
- le développement du service public postal en s'appuyant sur le savoir-faire des postiers à partir de l'unicité de La Poste et de la complémentarité de ses activités,
- la distribution 6 jours sur 7, le respect du J + 1, une véritable présence postale sur tout le territoire, la sécurité de l'épargne, l'accessibilité et le droit au compte pour tous,

Ils exigeront un dialogue et de véritables relations sociales, l'arrêt de la répression et de la criminalisation syndicale, l'arrêt des sanctions, menaces et répressions de toutes sortes, l'amélioration des moyens et des droits pour les personnels et leurs organisations syndicales.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

**Pour la CGT FAPT
Hervé TELLIER
Membre du bureau fédéral**